

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2024

GÉNÉRALISER LA CONNAISSANCE ET LA MAÎTRISE DES GESTES DE PREMIERS SECOURS - (N° 2549)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° AS77

présenté par
M. Peytavie, Mme Garin et Mme Rousseau
à l'amendement n° AS74 de Mme Descamps

APRÈS L'ARTICLE PREMIER

Compléter cet amendement par les mots :

« dont les premiers secours en santé mentale »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous amendement propose de compléter la proposition de formation des AESH aux secours civiques en incluant également la formation aux premiers secours en santé mentale.

La formation aux premiers secours en santé mentale serait d'autant plus pertinente ici qu'elle permettrait de maîtriser les gestes nécessaires lorsqu'une personne est en situation de détresse psychologique ou lorsqu'elle fait une crise liée à un trouble psychique.